RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - [redacted] - 5002 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 23/12/2024 - 4845 - 2019 B 00188 - 849 531 348 - 3C

Auditeas

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

RAPPORT

DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

3C

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

3C

Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 Euros

Siège social :

5 Parc de la Baie

50300 Le Val-Saint-Père

849 531 348 R.C.S. Coutances

12, rue Saint Martin
50300 AVRANCHES
06 10 28 22 64
paris@auditeas.fr

S.A.R.L. au capital de 10000 €
RCS Coutances 751.733.635
N° TVA FR96 751733635

commissaire aux comptes

Auditeas

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Caen

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée unique en date du 22 novembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse sur la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

12, rue Saint Martin
50300 AVRANCHES
06 10 28 22 64
paris@auditeas.fr

S.A.R.L. au capital de 10000 €
RCS Coutances 751.733.635
N° TVA FR96 751733635

commissaire aux comptes

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître :

- Un chiffre d'affaires de 559 011 euros en croissance de 482 % par rapport à l'exercice précédent,
- un bénéfice net de 7 109 euros en recul de 83 % au regard de celui de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- des capitaux propres de 32 566 euros pour un capital social de 45 000 euros.

L'assemblée générale du 30 septembre 2024 a décidé d'affecter le bénéfice de 7 109 euros en totalité en report à nouveau débiteur, maintenant ainsi le montant des capitaux propres à la somme de 32 566 euros.
Les données financières au 31 octobre 2024 ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

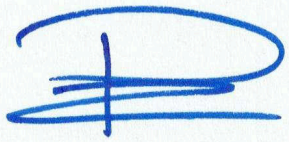
SP

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous précisions qu'il n'est pas stipulé d'avantages particuliers.

Fait à Avranches,
Le 17 décembre 2024



AUDITEAS

Sandra PARIS

Commissaire aux comptes et à la transformation